

Eldorado Nucléaire Limitée

au travail. Dans cette industrie-là, la question de l'hygiène et de la sécurité au travail est absolument critique. Ces gens-là travaillent dans un environnement dangereux où ils sont exposés à des matériaux qui peuvent causer la mort. On conçoit facilement que les normes deviennent moins sévères dans le secteur privé, car il n'a pas été à la hauteur de ses responsabilités dans beaucoup d'autres domaines. La question de l'hygiène et de la sécurité au travail est fondamentale.

L'autre question plus vaste qui cause du souci aux syndicats, c'est le fait que l'industrie a 100 millions de tonnes de déchets nucléaires dont elle ne sait pas trop quoi faire. Des personnes dans l'industrie s'inquiètent des effets possibles sur l'environnement, car c'est un secteur qui produit du matériel très radioactif. Elles s'inquiètent non seulement de l'hygiène et de la sécurité au travail, mais aussi des effets sur l'environnement. Elles ont des enfants qui eux aussi vont en avoir, et elles se rendent bien compte de ce que le gouvernement canadien se propose de léguer aux futures générations.

On a donc exprimé certaines craintes au sujet de l'environnement et de la façon dont cette industrie est traitée. Vu que les sociétés qui s'intéressent à cette privatisation visent à maximiser leurs profits, elles vont être fortement tentées d'assouplir les normes relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail, ainsi qu'à l'environnement en général. Quand une société ne fait pas d'investissement pour maintenir ces normes, elle maximise ou améliore sa marge bénéficiaire, et il y a un intérêt réel à le faire dans le secteur privé.

Celui qui croirait que l'industrie nucléaire au Canada est un élément utile pour l'économie et pour le pays et non un danger dans l'immédiat et une bombe à retardement pour plus tard, celui-là serait admissible à penser qu'il s'agit d'un service public, d'une chose si dangereuse et si préoccupante qu'elle doit être étroitement contrôlée et confiée au pouvoir le plus élevé du pays, qui est l'État fédéral.

Quand l'industrie nucléaire a été lancée au Canada, le Canada l'a prise en main en vertu des pouvoirs discrétionnaires que lui reconnaît la Constitution. Voilà le genre de priorité que le Canada lui a accordée. Aujourd'hui le gouvernement conservateur, dans un acte que mes collègues et moi qualifierions de tout à fait irresponsable, se propose de la remettre au secteur privé, dans lequel la recherche du profit va constituer une contrainte constante pour l'hygiène et la sécurité professionnelles, une contrainte constante pour les dépenses de protection de l'environnement. Cela a été dit si souvent que seul un conservateur ne finirait pas par le comprendre.

Mon collègue de Saskatchewan s'est dit grandement préoccupé par ce qui se passe dans la région du lac Wollaston, par la possibilité que trois mines soient ouvertes dans cette zone écologiquement très délicate. Ces mines vont finir par produire des centaines de millions de tonnes de résidus qui, si l'on ne met au point une technologie pour leur traitement, vont constituer pour les générations futures un danger écologique et une

bombe à retardement de plus. Il est évident que cet enthousiasme, l'idée de faire vite afin de privatiser ce secteur pour accroître l'activité minière dans le nord de la Saskatchewan de même qu'en Colombie-Britannique, pose un sérieux problème en ce qui concerne l'avenir. Si le gouvernement déclenchait des élections uniquement sur cette question, il serait battu.

M. McDermid: Vous rêvez en couleurs.

M. Skelly: Les conservateurs disent que je rêve en couleurs. Si l'on en croit les propos que l'ancienne ministre du Commerce extérieur a tenus récemment à Vancouver, nous aurons la chance de débattre cette affaire au cours d'une campagne électorale cet automne. Elle a dit catégoriquement qu'il y aurait des élections et que nous saurions ce que les Canadiens...

M. McDermid: Ce n'est pas sa prérogative.

M. Skelly: J'ai remarqué qu'elle essayait de protéger ses arrières aujourd'hui et qu'elle avait beaucoup de mal à le faire.

M. McDermid: Quel énoncé sexiste!

M. Skelly: Nous devons tous protéger nos arrières de temps à autre. J'ai tendance à croire l'ancienne ministre du Commerce extérieur lorsqu'elle affirme que des élections seront déclenchées, ce qui nous donnera certainement l'occasion de consulter le peuple canadien. Nous verrons alors qui rêve en couleurs.

M. Hawkes: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Étant donné les remarques faites plus tôt par le leader du Nouveau parti démocratique à la Chambre et appuyées par le gouvernement, je crois que la Chambre est prédisposée à renvoyer ce dossier au comité. Je remarque que l'heure de l'ajournement approche. J'aimerais que vous demandiez le consentement de la Chambre pour ne pas tenir compte de l'heure et permettre aux députés de faire leurs commentaires et de tirer leurs conclusions pour que demain, nous puissions passer à d'autres questions importantes, et ce qui importe peut-être davantage, pour que le comité puisse commencer l'examen des questions comme celles qu'a soulevées le NPD. Le comité entendra des experts et les Canadiens comme le Parlement jugeront certainement utile que l'examen du projet de loi commence le plus tôt possible. Je demande donc que la Chambre consente unanimement à ne pas tenir compte de l'heure jusqu'à ce que nous ayons terminé le débat de deuxième lecture.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Le député de Comox—Powell River.

M. Skelly: J'aimerais continuer ce débat et poursuivre la question des comités. Ce que je veux dire par là, c'est que nous nous inquiétons sérieusement de la tentative du gouvernement de limiter le nombre des témoins qui comparaissent devant certains comités. Si ce projet de loi est renvoyé au comité, j'espère que...

La présidente suppléante (Mme Champagne): Dois-je comprendre de ce que dit le député qu'il y aurait consentement unanime pour continuer le débat?